

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de la petite enfance et famille de Robertville Inc	Numéro de permis 2008425	Date d'inspection Le 29 août 2022	
Nom de l'établissement À petit pas dans mon école		Numéro de téléphone (506) 542-2453	
Adresse 1341 chemin Robertville Robertville NB E8K 2V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	28 oct. 2022	
Commentaires : Une éducatrice suit présentement la formation d'Introduction et le Curriculum et planifie terminer en octobre 2022. Une preuve de réussite sera envoyée à l'inspectrice.			
31(4) L'exploitant veille à ce que l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé : a) soit pourvue d'une zone ombragée représentant au moins 10 % de sa superficie.	31(4)(a)	29 août 2022	26 août 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

<b>Commentaires généraux</b>
- Le ratio ne fut pas vérifié puisque le suivi s'est fait par courriel.
- La garderie éducative rencontrera les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis dès la réception de la preuve de la formation terminée avec succès. La licence est recommandée pour une autre année.

original signé par  
Janel Aubut

Le 29 août 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Hélène Roy

Le 29 août 2022

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date